

Colloque compétences doctorales

Présentation de la fiche RNCP : Contenu, utilisation, certification.

16 novembre 2018 – Poitiers

Présentation de l'ANDès – Association Nationale des Docteurs

Association qui rassemble les docteurs de toutes disciplines, générations et situations professionnelles ; créée en 1970, reconnue d'utilité publique depuis 1975.

Missions de l'ANDès

- Promouvoir le doctorat : mettre en avant la valeur ajoutée que représente l'expérience professionnelle du doctorat pour révéler les compétences des docteurs.
- Mettre les talents des docteurs au service de la société : contribuer au décloisonnement des sphères professionnelles en positionnant les docteurs comme « passeurs de frontières » ; tirer parti de l'expertise et des savoir-faire des docteurs pour relever les défis du monde de demain.
- Créer et mettre en synergie les réseaux de docteurs : augmenter la visibilité collective des docteurs ; permettre à chacun de développer son réseau professionnel ; favoriser les interactions entre créateurs de réseaux.

Actions de l'ANDès

- Informer
- Réfléchir et proposer
- Mettre en réseaux
- + d'informations : https://andes.asso.fr/

Présentation de la fiche RNCP

- La CNCP, responsable du RNCP
- Quelques travaux qui ont mené à l'inscription du doctorat au RNCP
- Organisation d'une fiche RNCP doctorat
- Un unique message adressé à 22 destinataires : Doctorat et niveau 8 EQF,
 Compétences, Types d'emplois accessibles, « Segments professionnels »
- Un message envoyé par les établissements accrédités
- Réception du message : par qui et pourquoi ?
- Des enjeux pour le doctorat (points de vue individuel et systémique)

La CNCP, responsable du RNCP

La Commission Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP), à travers le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), a pour mission de :

- Répertorier l'offre de certifications professionnelles,
- Informer les personnes et les entreprises sur les certifications inscrites au répertoire national et sur les certifications reconnues dans les états membres de la communauté européenne,
- Veiller à la cohérence, à la complémentarité et au renouvellement des diplômes [...]
- + d'informations : http://www.cncp.gouv.fr/commission

Qu'est-ce que le RNCP?

- Le RNCP classe les fiches en niveaux de qualification (échelle française de 5 à 1 ; échelle européenne de 1 à 8) et selon des critères qui permettent de situer une qualification vis à vis d'autres, y compris à l'international.
- « Chaque diplôme fait l'objet d'une fiche signalétique décrivant les référentiels d'activité, de compétences attestées, les métiers et emplois concernés ou encore les secteurs professionnels prioritairement concernés. »
- « L'usage des fiches RNCP est institutionnel (pas un CV) pour le dialogue social, les conventions collectives, la mobilité professionnelle ou la VAE... »

Source: 22 fiches RNCP pour le doctorat..., Jean-Louis Gouju, MESRI, Journée nationale sur le Doctorat - 27 mars 2018

Quelques travaux qui ont mené à l'inscription du doctorat au RNCP

Identification des compétences spécifiques des docteurs à travers plusieurs enquêtes et outils :

- Vitae (2011) Researcher Development Framework

 https://www.vitae.ac.uk/vitae-publications/rdf-related/researcher-development-framework-rdf-vitae.pdf/@@download/file/Researcher-Development-Framework-RDF-Vitae.pdf
- B. Durette, M. Fournier, M. Laffon (2012) Compétences et employabilité des docteurs rapport d'enquête

http://www.adoc-tm.com/career

• ABG, CPU, MEDEF (2015) DocPro, Le profil professionnel des docteurs

Préconisation, par plusieurs personnalités, de l'entrée du doctorat au RNCP : **Patrick Fridenson** est missionné en 2014 sur la reconnaissance professionnelle du doctorat et son entrée aux conventions collectives.

Deux structures ont inscrit le doctorat au RNCP :

- DOCTORAT de l'institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)
- DOCTORAT : Biodiversité, Agriculture, Alimentation, Environnement, Terre , Eau Ecole doctorale GAIA. N° 584

Quelques travaux qui ont mené à l'inscription du doctorat au RNCP

Travaux de l'ANDès et de la CJC pour l'inscription du doctorat au RNCP :

- 2015-2016 : synthèse des travaux précédents sur les compétences des docteurs
- début 2016 : ANDès et CJC rencontrent Thierry Mandon, Secrétaire d'État à l'ESR, puis le président de la CNCP, à propos de l'inscription du doctorat au RNCP
- Juin 2016 : ANDès et CJC publient une fiche technique listant les compétences transverses attendues chez les titulaires du doctorat, pouvant servir de base à une fiche RNCP unique



Confédération des Jeunes Chercheurs &

contact@cjc.jeunes-chercheurs.org

Association Nationale Des Docteurs

contact@andes.asso.fr

Compétences des docteurs pour fiche RNCP

Compétences des docteurs pour fiche RNCP

Nous décrivons ci-dessous l'ensemble des compétences attendues chez les titulaires de doctorat, acquises ou renforcées pendant la préparation de ce doctorat. Les titulaires d'un doctorat ont des niveaux variés de maîtrise de ces diverses compétences, en fonction de leur expérience personnelle. Il conviendra donc de les interroger sur leur parcours, ou leur demander d'illustrer à quelle occasion la compétence a été développée, pour évaluer le niveau atteint. Nous nous sommes toutefois fondés sur la mise en correspondance de diverses études ou outils relatifs aux compétences des docteurs¹, ainsi que sur une réflexion relative à l'activité de recherche menée durant le doctorat, quel que soit le domaine de recherche, pour faire évoluer la liste des compétences proposées dans la fiche RNCP du doctorat d'AgroParisTech² afin d'obtenir la liste ci-dessous. Nous estimons que cette liste pourrait s'intégrer dans une fiche relative au doctorat (quels que soient l'établissement et le domaine de recherche) dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles³.

Quelques travaux qui ont mené à l'inscription du doctorat au RNCP

Processus opérationnel:

- juillet 2016 octobre 2017 : échanges réguliers avec et entre plusieurs acteurs du doctorat : MESRI, CNCP, CPU, RNCD, CJC, ANDès
- 11 octobre 2017 : Frédérique Vidal, ministre de l'ESR, annonce l'inscription prochaine du doctorat au RNCP
- décembre 2017 janvier 2018 : rencontres entre le MESRI (administration, cabinet) et différents acteurs (CJC, ANDès, CPU, RNCD) à propos du travail du MESRI en cours
- février mars 2018 : présentation des fiches plus largement à d'autres acteurs (syndicats, associations, acteurs institutionnels) ; Comité de Suivi LMD

+ d'informations :

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement_superieur/52/2/Avis_CSLMD_sur_fiches_RNCP_9_Mars_2018_915522.pdf

- mars 2018 : finalisation des fiches et présentation par Jean-Louis Gouju (MESRI) à la Journée nationale sur le doctorat du 27 mars 2018
- printemps 2018 : choix des établissements pour la déclaration des fiches
- juillet 2018 : présentation au CNESER
- été 2018 : accréditation des établissements
- Le diplôme national de doctorat a été inscrit de droit au RNCP le 27 juillet 2018.

Organisation d'une fiche RNCP doctorat

La CNCP agit en matière d'organisation, de conception et de création des fiches RNCP.



RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Doctorat, segment professionnel : Activités du numérique

(cadre 2) Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les	Recteur de l'académie, chancelier des
universités/établissements accrédités à délivrer	universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969): 1

Niveau (EQF): 8

Codes NSF

- 11 Mathématiques et sciences
- 20 Spécialités pluritechniques de production
- 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Cadre 1 : Intitulé de la fiche

- Cadres 2 & 3 : Lié aux établissements délivrant le diplôme en question, conformément aux arrêtés d'accrédiation pour les diplômes nationaux
- Cadre 4 : Niveau de la formation (échelle française et européenne), domaines d'activité visés (limité à 3-5)

Organisation d'une fiche RNCP doctorat

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective

 Cadre 5 : Recensement des compétences visées par le diplôme, organisées par ensemble ou bloc de compétences

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

- 26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- 58 Edition
- 61 Télécommunications
- 62 Programmation, conseil et autres activités informatiques

Cadre 6 : Secteurs d'activités, codes ROME les plus proches, types d'emplois accessibles

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

 Cadre 7 : Mode d'accès au diplôme (référence à l'arrêté du 25 mai 2016)

Organisation d'une fiche RNCP doctorat



Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

- Cadres 8 & 9 : Liens avec d'autres certifications, des accords européens
- Cadre 10 : Base légale : références à l'arrêté du 25 mai 2016 et à l'article L 612-7 du code de l'éducation

Pour plus d'information (cadre 11)

Liste des liens sources (cadre 12)

Cadres 11 & 12 : Informations complémentaires et sources

Un unique message adressé à 22 destinataires – Doctorat et niveau 8 EQF

La base légale se réfère à l'article L 612-7 du code de l'éducation et à l'arrêté du 25 mai 2016. Ne sont pas concernés par ces fiches RNCP les doctorats d'exercice, ou des certificats d'études qui ne sont pas des diplômes nationaux de doctorat.

Le doctorat est positionné au niveau 1 de la nomenclature française de 1969 (en cours de révision) et au niveau 8 (niveau le plus haut) du Cadre Européen des Certifications (CEC – ou European Qualifications Framework, EQF), caractérisé par :

- Savoirs : savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines.
- Aptitudes : aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, pour résoudre des problèmes critiques de recherche et/ou d'innovation et pour étendre et redéfinir des savoirs existants ou des pratiques professionnelles.
- Compétences: démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie, d'intégrité scientifique ou professionnelle et un engagement soutenu vis-à-vis de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus dans un domaine d'avantgarde de travail ou d'études, y compris en matière de recherche.

Pour en savoir + : se référer aux descripteurs de Dublin.

Un unique message adressé à 22 destinataires – Compétences

Une unique liste de compétences transverses en 6 blocs :

- compétences non « techniques » (sans lien avec une discipline de recherche)
- compétences développées pendant le doctorat
- 6 blocs détaillés

Fiches disponibles à l'adresse :

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement_superieur/50/7/fiches_RNCP_docteurs_pour_CNESER_915507.pdf

Méthodologie employée par les conseillers scientifiques du MESRI pour proposer une liste des compétences :

- « identification des activités spécifiquement menées par les docteurs dans le monde du travail »
- « identification des compétences spécifiques attestées pour ce niveau de qualification (intégratives des niveaux inférieurs, licences et masters) »
- « regroupement des compétences en lien avec les activités pour blocs de compétences » (loi 2014-288 du 5 mars 2014)

Source: 22 fiches RNCP pour le doctorat..., Jean-Louis Gouju, MESRI, Journée nationale sur le Doctorat - 27 mars 2018

Compétences

1) Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

Bloc constitué de 6 lignes

- 2) Mise en œuvre d'une démarche de R&D, d'études et prospective Bloc constitué de 5 lignes
- 3) Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective Bloc constitué de 5 lignes
- 4) Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale Bloc constitué de 5 lignes
- 5) Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation Bloc constitué de 3 lignes
- 6) Encadrement d'équipes dédiées à des activités de R&D, d'études et prospective Bloc constitué de 5 lignes

Types d'emplois accessibles

Une unique liste de types d'emplois accessibles aux titulaires du doctorat :

Responsable recherche et développement

Responsable études et prospective

Chef de projet recherche et développement

Directeur innovation et développement

Responsable qualité

Chargé de mission

Responsable de communication

Consultant

Coordinateur de projet

Chargé de valorisation

Responsable partenariats

Ingénieur de Recherche

Formateur

Responsable systèmes d'informations

Ces types d'emplois accessibles **ne dépendent pas des disciplines de recherche** : logique similaire à la liste des compétences transverses.

En fonction de leurs expertises disciplinaires, les docteurs se projettent davantage vers certains types d'emplois. Cette liste est non limitative (exemples : Responsable affaires juridiques, Ingénieur d'affaires).

« Segments professionnels »

22 fiches RNCP doctorat : même canevas, mais adressées spécifiquement à des grands secteurs économiques.

Principaux éléments adaptés pour chaque fiche :

- titre: « Doctorat, segment professionnel: XXXXXXXXX »
- précisions sur le segment : secteurs d'activités, mots-clés des secteurs accessibles, codes NSF
- domaines d'applications des types d'emplois accessibles : codes des fiches ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) les plus proches

Arguments avancés pour produire plusieurs fiches mais aux contenus similaires :

- le MESRI a souhaité envoyer un message en direction du tissu socio-économique, tout en convenant qu'un découpage par disciplines de recherche, impliquant une hétérogénéité des compétences, aurait limité la lisibilité du signal;
- volonté de montrer que l'expérience du doctorat est capable d'apporter spécifiquement un large panel de compétences de haut niveau et transférables, quelle que soit la discipline de recherche;
- la CNCP, garante de la cohérence des fiches, demande à ce que toute fiche contienne un nombre limité de secteurs d'activités et de codes ROME associés.

– « Segments professionnels »

Identification de 22 « segments professionnels » : découpage fondé sur les **secteurs économiques**, identifiés par les travaux du Conseil National Éducation Économie (CNEE), adapté à la marge pour les noms retenus ; ambition d'un signal sur le marché de l'emploi des docteurs.

Les 22 « segments professionnels » :

- 01 Activités du numérique
- 02 Tourisme hôtellerie restauration
- 03 Culture, Art, Spectacle
- 04 Construction Travaux publics urbanisme
- 05 Eau, environnement, développement durable
- 06 Santé humaine et action sociale
- 07 Industries chimiques et matériaux
- 08 Production et Distribution des énergies fossiles et renouvelables
- 09 Service aux entreprises et aux collectivités
- 10 Industries du matériel de transport
- 11 Sécurité défense

- 12 Information communication
- 13 Activités juridiques et administratives
- 14 Industries extractives
- 15 Activités financières et immobilières
- 16 Industries manufacturières
- 17 Education formation
- 18 Sport et activité physique
- 19 Agro-alimentaire
- 20 Agriculture
- 21 Textile, Habillement, Mode
- 22 Commerce

Une attention sera portée à ce que le contenu des 22 fiches reste similaire, et identique pour les éléments déjà répétés.

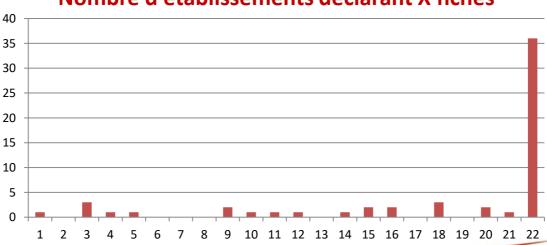
Un message envoyé par les établissements accrédités

Arrêté du 27 juillet 2018 fixant pour les établissements d'enseignement supérieur la liste des segments professionnels auxquels est rattaché le diplôme de doctorat.

Source: https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/7/27/ESRS1821258A/jo/texte

- 58 établissements déclarants
- env. 62 % (36) des 58 établissements déclarants, ont déclaré les 22 fiches : ComUE et quelques Universités.
- env. 10 % des 58 établissements déclarants ont déclaré entre 18 et 21 fiches.
- env. 17 % des 58 établissements déclarants ont déclaré entre 9 et 16 fiches.
- env. 10 % des 58 établissements déclarants ont déclaré entre 1 et 5 fiches.

Nombre d'établissements déclarant X fiches



Réception du message : par qui et pourquoi ?

- Secteur socio-économique privé : destinataire explicite du message délivré par les établissements, spécifié pour 22 secteurs ; un langage partagé entre les recruteurs du secteur privé et le secteur académique pour améliorer la prise de conscience de l'adéquation de leurs besoins avec le potentiel des docteurs au-delà de leurs expertises thématiques ; employer un langage partagé pour attirer les docteurs.
- Nouveaux docteurs et doctorants en recherche d'emploi : prendre du recul sur leurs compétences, identifier les types d'emplois accessibles, convaincre les recruteurs du secteur privé à l'aide d'un langage partagé
- **Doctorants** : avoir conscience et être proactif de leur montée en compétences pendant le doctorat, construire un portfolio/CV, inscrire le doctorat dans des perspectives de carrière
- Candidats au doctorat : se projeter dans un projet de carrière intégrant le doctorat
- Encadrants : vérifier que leur activité d'encadrement permet bien aux doctorants de développer les compétences attendues des titulaires du doctorat
- Écoles Doctorales et Collèges Doctoraux : attirer les meilleurs candidatures, accompagner la montée en compétences et les bilans des compétences des doctorants, accompagner les encadrants dans la prise en compte des évolutions du doctorat, favoriser le dialogue avec les recruteurs du secteur privé, etc.

Des enjeux pour le doctorat (point de vue individuel)

Selon l'article 3 de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif au doctorat, le suivi de l'acquisition des compétences entre dans les **missions des écoles doctorales et collèges doctoraux** dans le cadre de leur démarche qualité.

- Discussions et formations complémentaires constituent un accompagnement dans la prise de conscience, l'identification et la valorisation des compétences développées.
- Des outils pour la réalisation et la mise à jour d'un portfolio, par le doctorant, peuvent être mis en place par l'école doctorale.
- Le **comité de suivi individuel** est un lieu pour échanger sur les formations complémentaires qui pourraient être pertinentes pour le projet doctoral ou la poursuite de carrière du doctorant (gestion de la montée en compétences du doctorant).

Un bilan des compétences est particulièrement adapté lorsque le doctorat est arrêté de façon prématurée.

La liste de compétences inscrite au RNCP peut être utilisée pour évaluer les candidatures des personnes souhaitant bénéficier de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir un diplôme national de doctorat.

Des enjeux pour le doctorat (point de vue systémique)

Certification nationale et européenne.

- Reconnaissance du doctorat comme le plus haut niveau de qualification.
- Attractivité du doctorat en France.
- Positionnement du doctorat français dans le paysage européen: Cadre Européen des Certifications (outil créé par la Communauté européenne pour favoriser la comparaison des formations et des diplômes), certificat Europass (portfolio numérique), etc.

Unicité du doctorat réaffirmée : fiches au contenu similaire.

Différence entre le processus qui mène au développement de ces compétences et de ces types d'emplois accessibles, et des diplômes qui ne sont pas des diplômes nationaux de doctorat.

Outil de communication institutionnelle.

Dialogue avec le secteur socio-économique privé, pouvant mener à une reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives.

Éléments de discussions avec les autres recruteurs, et la société dans son ensemble.

Amélioration de l'employabilité immédiatement post-diplôme ; amélioration espérée de l'emploi des docteurs grâce à une meilleure identification des compétences des docteurs.

Un vecteur de communication à utiliser et à éprouver par toutes les parties.

Pour aller plus loin

Références ANDès-CJC:

- 29 novembre 2017 Rencontre avec la DGRI et la DGESIP à propos de l'inscription du doctorat au RNCP
- janvier 2018 Canevas de fiche RNCP pour le Doctorat par l'ANDès et la CJC
- 25 janvier 2018 Inscription des compétences partagées par les titulaires du doctorat au Répertoire National des Certifications Professionnelles.
- 14 mai 2018 L'ensemble des 22 fiches RNCP sur le doctorat a vocation à être intégré dans les arrêtés d'accréditation de tous les établissements.

générale

Fiches du Doctorat à la Loupe



Compétences développées pendant le doctorat



Merci pour votre attention!

- La CNCP, responsable du RNCP
- Quelques travaux qui ont mené à l'inscription du doctorat au RNCP
- Organisation d'une fiche RNCP doctorat
- Un unique message adressé à 22 destinataires : Doctorat et niveau 8 EQF,
 Compétences, Types d'emplois accessibles, « Segments professionnels »
- Un message envoyé par les établissements accrédités
- Réception du message : par qui et pourquoi ?
- Des enjeux pour le doctorat (points de vue individuel et systémique)

Rendez-vous les 28-29 novembre 2018 à Lyon au Workshop sur l'Encadrement Doctoral – la qualité du doctorat (https://w-e-d.info/).